

Cri d'alarme des milieux du livre: la Suisse n'a pas de politique du livre!

*Monsieur le Conseiller fédéral Didier Burkhalter
Monsieur Jean-Frédéric Jauslin,
Mesdames et Messieurs les politiciennes et politiciens suisses,*

Cette année encore, la Journée mondiale du livre organisée le 23 avril prochain sous l'égide de l'Unesco sera suivie par nombre d'auteurs, de librairies, de maisons d'édition, de bibliothèques et d'écoles en Suisse. Dans de nombreux pays, c'est un jour de fête pour la lecture et il est souvent encouragé en conséquence par les pouvoirs publics. En Suisse, ce n'est malheureusement pas le cas, ou à peine. Pire encore: notre pays n'a pas de politique du livre digne de ce nom. Cela est d'autant plus désolant que de nombreux travaux préparatoires de ces deux dernières années semblent à nouveau dormir dans un tiroir.

Le livre subit actuellement un profond changement structurel. La politique a d'ailleurs reconnu la nécessité d'agir. Commandé par le Parlement, le rapport Trappel sur le paysage du livre et de la littérature en Suisse (juin 2006) formulait des recommandations concrètes sur les manières de réagir aux difficultés ou encore sur les manières d'aider efficacement la plus grande, mais la moins soutenue, des branches culturelles.

La pression sur les milieux du livre s'est encore accrue après la levée, en Suisse alémanique, du prix unique, un système incontesté existant dans tous les pays voisins de la Suisse et utilisé comme aide indirecte au livre. L'Office fédéral de la culture (OFC) semblait avoir vu que l'heure d'agir avait sonné: dans plusieurs interviews, de même que sur le site internet de l'OFC, son directeur Jean-Frédéric Jauslin a affirmé vouloir faire de l'instauration d'une politique du livre une priorité des prochaines années.

En octobre 2007, l'OFC a invité les représentants des associations des milieux du livre, Pro Helvetia et les délégués culturels des cantons et des villes à une première discussion concernant une future politique du livre en Suisse. L'OFC entendait en effet l'initier avec les participants à cette discussion. Au menu des débats: la coordination de la politique d'encouragement par les pouvoirs publics, les mesures de maintien de la diversité littéraire et éditoriale en Suisse et l'amélioration de l'accès au livre. A cette époque déjà, l'OFC

avait présenté un modèle d'«aide automatique» pour les éditeurs, modèle qui pouvait compléter, mais pas remplacer, celui de l'aide sélective dans le domaine du livre. Cette première rencontre semblait marquer le début d'une fructueuse collaboration.

Deux groupes de travail ont été mis en place par l'OFC, avec des représentantes et représentants engagés et travaillant bénévolement pour apporter leurs connaissances. Ces experts ont, pendant plusieurs mois, travaillé à l'élaboration de deux modèles contenant des mesures concrètes pour le maintien et l'encouragement d'un paysage du livre dynamique en Suisse.

1. Le modèle dit de l'«**aide sélective**» permet d'harmoniser et de procéder à une meilleure répartition des tâches dans le domaine de l'encouragement de la littérature par les pouvoirs publics, telle qu'elle est prévue dans la nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture. Une meilleure coordination et une transparence plus grande pour les acteurs culturels permettraient d'éviter les doublons et les recoupements et d'utiliser les moyens financiers de façon plus ciblée et plus efficace.

2. En complément, le modèle «**Succès Livre et Littérature**» prévoit une aide automatique à toute la chaîne du livre, des auteurs, traducteurs, éditeurs jusqu'aux librairies, ce dernier domaine étant pour la première fois visé par un soutien. Ainsi, la Suisse serait en mesure de conserver une culture du livre et de la lecture autonome, avec une offre large, accessible à toutes les couches de la population. Cet investissement porteur d'avenir coûterait environ 7 millions de francs par année, un montant bien modeste si on le compare à l'importance, centrale, de la lecture pour la formation et la culture, mais aussi au poids économique et culturel de la branche du livre, à la taille du domaine à soutenir et aux dépenses publiques dans d'autres secteurs culturels.

En automne 2009, lors de la remise officielle du rapport final «Succès Livre et Littérature», le directeur de l'OFC s'est encore montré convaincu de la pertinence des résultats. Les groupes de travail, et donc la branche du livre dans son ensemble, pouvaient en conclure que l'OFC s'engagerait pour la mise en œuvre des mesures et des modèles proposés durant la prochaine période de financement, en posant ainsi la «première pierre» d'une nouvelle politique suisse du livre.

Mais, malheureusement, il semble bien qu'il n'en sera rien. Le rapport dort dans un tiroir de l'Office fédéral de la culture, les groupes de travail et les représentants des organisations concernées attendent toujours un signal. Ils ont appris indirectement que l'Office considérait le projet «Succès Livre et

Littérature» comme impossible à mettre en œuvre. Mais, officiellement, pas un mot n'a été dit. En revanche, présentant, lors du Forum Culture et Économie à Lucerne, les axes prioritaires de son office pour la période de financement 2012–2015, Jean-Frédéric Jauslin a mis en avant la culture digitale et les «traditions vivantes». Une nouvelle politique suisse du livre? Plus un mot.

L'espoir est faible que l'OFC s'engage sérieusement pour une politique du livre cohérente et pour la réalisation des mesures et des modèles élaborés ces dernières années. Les louvoiements de l'Office fédéral de la culture sont incompréhensibles et discréditent l'intérêt qu'il est censé porter à la situation des acteurs culturels en Suisse.

Nous demandons aux politiciennes et aux politiciens suisses, de même qu'aux responsables de l'OFC, de s'engager, enfin, sérieusement pour une politique du livre digne de ce nom.

Le Lobby suisse du livre

Zurich, le 19 avril 2010

Le lobby du livre suisse a vu le jour lors de la Journée mondiale du livre le 23 avril 2004. Il a été fondé par les associations Autrices et Auteurs de Suisse (AdS), les éditeurs, les librairies et les bibliothèques. De nombreuses personnes sans appartenance associative s'engagent également au sein du lobby en faveur des objectifs suivants:

- Promouvoir la compréhension pour les revendications des autrices, des auteurs, des milieux du livre et des bibliothèques dans le grand public, dans l'administration et auprès des organisations privées.
- S'engager pour une «Politique du livre» cohérente.
- Améliorer les conditions-cadres pour la création, l'édition et la diffusion de livres.

*Contacts: Jacques Scherrer, secrétaire général de l'Association Suisse des Diffuseurs, Éditeurs et Libraires (ASDEL), tél. 021 329 02 65; asdel@bluewin.ch
Nicole Pfister Fetz, directrice d'Autrices et Auteurs de Suisse (AdS), tél. 044 350 04 60, npfister@a-d-s.ch
Dani Landolf, Directeur de l'Association des libraires et des éditeurs allemands (SBVV), tél. 044 421 36 00, 079 406 21 68; dani.landolf@swissbooks.ch*